



Dimanche 21 février 2016

Deuxième dimanche de Carême

Bulletin N° 1023

Choisir le baptême

Le baptême est un sacrement qui est très lié au mystère pascal (mort et résurrection du Christ). C'est pourquoi, les catéchumènes le reçoivent pendant la veillée pascale.

On le reçoit au bout d'un cheminement plus ou moins long de deux ou trois ans voire plus, en fonction des circonstances et des candidats. La préparation se déroule en plusieurs étapes : l'entrée en catéchuménat, le temps du catéchuménat et l'ultime préparation.

L'entrée en catéchuménat marque déjà une étape décisive dans la marche vers l'incorporation au Christ de celui qui a perçu l'appel de l'Esprit Saint dans les circonstances les plus diverses. Les candidats au baptême sont présentés à la communauté qui les accueille avec joie. Celle-ci doit les aider et les soutenir par la prière et les conseils dans leur aventure pour découvrir la foi au Christ.

Le temps du catéchuménat varie selon le cheminement de chacun des aspirants au baptême, même si, dans la plupart des cas, une durée de deux à trois ans est proposée. Pendant tout ce temps, les catéchumènes apprendront à connaître le Christ et son Église, à se familiariser avec la Parole de Dieu, afin de prendre conscience des exigences de la vie du chrétien. Ils participeront aux célébrations liturgiques. Ceci leur permettra d'apprendre à prier avec la communauté et d'y prendre place petit à petit. Suivant les contextes, on procédera à une prière (d'exorcisme), demandant à Dieu de les arracher aux forces du mal et en appelant sa tendresse pour qu'il les aide dans leur montée vers Lui. Après un certain temps d'initiation, ils reçoivent le symbole de la foi qu'ils proclameront solennellement à l'approche du baptême.

L'ultime préparation, c'est la dernière ligne droite vers le baptême qui passe par quelques étapes. **L'appel décisif**, qui a lieu le premier dimanche de Carême, permet aux catéchumènes de répondre définitivement "oui" à l'appel du Seigneur, en cherchant à y conformer leur vie. La communauté leur apportera un soutien fraternel dans la prière. **Les scrutins**, qui ont lieu les 3e, 4e et 5e dimanches de Carême, avaient pour but de soumettre les candidats au baptême à l'appréciation des fidèles. Aujourd'hui, ils permettent de prier pour eux afin qu'ils soient victorieux du mal. **La préparation immédiate** est un temps de recueillement et de pénitence au cours duquel le futur baptisé fait une retraite pour préparer son cœur à recevoir le don qui fera de lui un enfant de Dieu et de l'Église.

Choisir le baptême suppose le renoncement à certaines pratiques. Or, nous vivons dans un monde qui propose des valeurs parfois contraires à celles de l'Évangile. Jésus nous invite, malgré tout à être "...le sel de la terre et la lumière du monde" (Matthieu 5, 13-14). Il nous soutient par sa grâce.

En ce temps de Carême et cette Année de la miséricorde, nous pouvons accomplir une œuvre de miséricorde en priant pour tous ceux qui, en particulier dans notre diocèse, se préparent au baptême. Demandons au Seigneur de faire d'eux des témoins courageux de sa miséricorde.

Abbé Alphonse Katime FAYE

Presbytère, 3 avenue Marceau - Tél 03.86.36.41.04 – paroisse.nevers.centre@orange.fr

LA VIE PAROISSIALE

- **Dimanche 21 février** → **Deuxième dimanche de Carême**
 - 11 h → Messe à l'église Saint-Pierre
À l'Espace Bernadette
 - 10 h → Messe
 - 15 h → Conférence *Jésus, visage de la miséricorde*, dans la chapelle, avec le père Martin Prédère, de l'Emmanuel
 - 16 h → Lecture d'un récit d'apparition de Marie à Bernadette
 - 16 h 30 → Vêpres
- **Lundi 22** → **La Chaire de saint Pierre, apôtre**
 - 20 h 15 → Répétition de la chorale, 6, rue Abbé-Boutillier
- **Vendredi 26** → **Chemin de Croix**, à l'église Saint-Étienne
 - 15 h 30 →
 - 18 h → Messe à l'oratoire, 13, rue du Charnier
- **Samedi 27** → **Messe à l'église Saint-Pierre**
 - 18 h →
- **Dimanche 28** → **Troisième dimanche de Carême**
 - 10 h → Messe à l'Espace Bernadette
 - 11 h → Messe à l'église Saint-Pierre



Paroles de notre pape François à méditer

« La miséricorde de Dieu est notre bouclier et notre forteresse contre l'injustice, la dégradation et l'oppression. »

❖❖❖

« Célébrer le Jubilé de la miséricorde signifie apprendre à ne pas rester prisonnier du passé et croire que les choses peuvent être différentes. »

❖❖❖

« La miséricorde de Jésus embrasse tous et aux quatre coins du monde. Ouvre-lui ton cœur ! »

❖❖❖

« Vous m'avez demandé une parole d'espérance ? Celle que j'ai à vous donner s'appelle Jésus-Christ. »



Monastère de la Visitation

Pendant le Carême, le monastère de La Visitation propose l'adoration eucharistique tous les jours, à 17 h, sauf le mercredi et le dimanche.

49 route des Saulaies Nevers - 03 86 57 37 40
visitation.nevers@orange.fr

SACREMENT DES MALADES

Afin que les **malades et personnes âgées** intéressés puissent, d'ores et déjà, se préparer à le recevoir, le sacrement des Malades leur sera donné le **dimanche 6 mars, à 10 h, à l'église Saint-Pierre.**

LA SAINT-VALENTIN autrement...

Offrir du temps à son couple : une soirée en tête-à-tête pour vivifier son amour, voilà ce qui est proposé aux « amoureux », à la faveur d'un dîner « pas comme les autres »

Samedi 5 mars, à 19 h 30, à l'Espace Bernadette

Informez de sa présence, avant le samedi 20 février, au 06 31 84 07 79, ou saintvalentin58@gmail.com

Libre participation aux frais (prix du repas à titre indicatif, 15 euros). Tout renseignement sur le site www.saintvalentinautrement.fr

Concert à l'Espace Bernadette

Le Chœur Crescendo et le Chœur de la cathédrale du Puy-en-Velay donneront un concert, **samedi 5 mars, à 18 h, à l'Espace Bernadette.**

Sous la direction de Sophie Arnoult et de Pierre Kaepelin, ils interpréteront des chants sacrés du XVIe au XXIe siècle, avec à l'orgue, Matthieu Germain.

Entrée gratuite ; libre participation aux frais



ÉGLISE SAINT-PIERRE, ÉGLISE JUBILAIRE

MARDIS DE CARÊME

L'église Saint-Pierre, église jubilaire, accueille, les mardis de Carême, de 12 h à 14 h, celles et ceux occupés professionnellement, pour un temps de prière ou de partage avec un prêtre.

Et toujours, du mardi au samedi, de 16 h 30 à 18 h : accueil, méditation, temps d'oraison, rencontre avec un prêtre, et participation à l'office de 17 h 30.